

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement du soutien opérationnel  
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 2021 du 10 janvier 2020 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
du cadre général des organismes centraux – branche « administrative et technique »**

NOR : INTJ2000318S

Le commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 71121 du 5 décembre 2019 (NOR : INTJ1930016S),

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1<sup>er</sup> février 2020 :

**Mansillon** Damien                      NIGEND : 197 205              NLS : 8 048 428

Article 2

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1<sup>er</sup> février 2020 :

**Yviquel** Guillaume                      NIGEND : 224 558              NLS : 8 073 849

**Penninck** Sébastien                      NIGEND : 349 590              NLS : 8 117 014

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 10 janvier 2020.

*Le général de division,  
commandant du soutien opérationnel  
de la gendarmerie nationale,*  
O. GUÉRIFF